ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agrobiologie

Question au Gouvernement n° 2128

Texte de la question

RECHERCHE ET INNOVATION EN AGRICULTURE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Rolland, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Marie Rolland. Monsieur le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, j'ai eu le plaisir de vous accueillir il y a quelques jours dans le département de l'Yonne, pour la clôture du soixante-quatrième congrès du principal syndicat d'exploitants agricoles français.

À cette occasion, vous avez pu constater les difficultés que rencontrent les agriculteurs dans un contexte de crise profonde. Vous avez vu que, dans toutes les campagnes de France, s'installent le doute et le désarroi.

Dans votre intervention, vous avez souligné que la crise agricole nous oblige à inventer ensemble une nouvelle donne agricole, en France comme en Europe. Vous avez dit également que l'alimentation est la chance de notre agriculture : " Elle doit rester la première vocation du travail des agriculteurs. "

Néanmoins, à côté de cette orientation alimentaire bien légitime, il est important, me semble-t-il, d'ouvrir d'autres perspectives. Je souhaiterais, monsieur le ministre, avoir votre sentiment sur le développement des filières bio-sourcées, qui non seulement entrent dans la philosophie du Grenelle de l'environnement, car elles nécessitent peu d'intrants, mais sont également créatrices d'emplois.

Dans notre département, le conseil général et la chambre d'agriculture ont déposé un dossier de pôle d'excellence rurale pour la filière chanvre. Cette production permet de remplacer certaines cultures traditionnelles et, en même temps, de créer de l'emploi, notamment dans la filière du bâtiment. Je souhaite connaître votre sentiment sur cette perspective. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.* Monsieur le député, je vous confirme ce que j'ai dit au congrès de la FNSEA à Auxerre, il y a quelques jours : l'agriculture est et reste l'une des activités stratégiques majeures de la France pour les années à venir...

M. Jean-Pierre Brard. C'est une mamelle de la France !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation.* ...et nous la défendrons de la même façon.

Les biotechnologies, l'innovation et la recherche sont évidemment l'une des voies d'avenir pour l'agriculture française. Je vous en donne un seul exemple, que nous connaissons bien en Normandie : la filière du lin. Cette filière d'excellence exporte actuellement 85 % de sa production vers la Chine, à des fins de fabrication de textile. Si nous en restons à cette seule activité, il suffira que la Chine décide un jour d'arrêter ses importations, de baisser ses prix ou de trouver d'autres débouchés pour que l'ensemble de la filière du lin en France soit menacée et se retrouve en difficulté.

Nous devons donc impérativement développer de nouveaux débouchés. Dans la filière du lin, il en existe dans les domaines des véhicules électriques, de l'isolation, de la médecine, des fibres de verre pour l'aéronautique, de l'alimentation du bétail, où son usage permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans cette direction de l'innovation et de la recherche qu'il faut s'engager si nous voulons offrir de nouveaux débouchés à l'agriculture française et garantir les revenus de tous les paysans français. Entre l'innovation et l'agriculture, il n'y a pas opposition mais bien complémentarité. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre a décidé de débloquer 1,3 milliard d'euros du grand emprunt pour l'innovation et la recherche

dans l'agriculture. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Rolland
Circonscription : Yonne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2128
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche
Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 avril 2010